

## ÎLE-DE-FRANCE //

# Prévoir les conséquences du Grand Paris Express

**AMÉNAGEMENT** // Un appel d'offres vient d'être lancé pour « scénariser » les effets dans le temps de l'impact économique, social et urbain sur l'Île-de-France de la création de quatre nouvelles lignes de métro et de la prolongation de deux existantes.

Sylvie Fagnart

Quatre nouvelles lignes de métro et la prolongation de deux lignes existantes : le paysage francilien des transports en commun se trouvera profondément transformé à partir de 2018 et jusqu'en 2030, terme prévu des travaux. Impact estimé dans le Schéma directeur de la région Île-de-France (SDRIF) : + 800.000 emplois à l'horizon 2030-2035, dont 78 % se localiserait autour des gares du Grand Paris Express.

## Aides à la décision

Des études venant confirmer et affiner cette prévision, la Société du Grand Paris (SGP), missionnée par l'Etat pour mener à bien ces projets de transport, en mène elle-même et en fait mener depuis sa création, selon un programme de travail établi sous l'égide de son conseil scientifique des économistes. Un appel d'offres vient ainsi d'être lancé pour une « Mission d'étude et de recherche sur la scénarisation des effets dans le temps de l'impact économique, social et urbain du Grand Paris Express ».

## Le métro du Grand Paris



• LES ECHOS • / SOURCE : GRAND PARIS EXPRESS



**L'OUVERTURE DU PLUS GRAND CHANTIER** de transformation des transports publics franciliens depuis leur création approche. Les travaux, qui devraient durer jusqu'en 2030, auront des impacts tant en terme de sociologie que de géographie urbaines.

Photo YL/ISIPA

« Il s'agit d'appréhender dans la subtilité ces impacts et de les apprécier dans le temps pour mettre des recommandations aux pouvoirs publics et aux acteurs privés impliqués dans la transformation de la région », décrypte Jean-Claude Prager, directeur des études économiques de la SGP. « Ne pas rater l'occasion de prendre la bonne décision, créer les conditions d'une réelle anticipation, ce sont les objectifs de cette mission de recherche », décrit-il encore.

## Des phénomènes mal connus

Profil recherché pour les soumissionnaires : des équipes de recherche universitaires et des cabinets de conseil. A une semaine de la clôture des candidatures, fixée au 2 avril, 44 organismes ont sollicité un dossier. Mais Jean-Claude Prager envisage qu'aucune réponse satisfaisante ne parvienne à la SGP. « Nous passons des marchés pour des études très innovantes, souvent difficiles à mettre en œuvre. Notre programme de recherche est en effet défini par les meilleurs économistes capables de travailler en français », avance le directeur des études pour expliquer que certains de leurs marchés se sont avérés infructueux. Ainsi, un appel d'offres lancé en début d'année, une mission de recherche au sujet des conséquences sur le coût des services publics de la construction des nouvelles lignes, n'a entraîné aucune candidature.

Pour l'appel en cours, il s'agira de faire tourner ensemble, expérience inédite, trois modèles « Land use transport integrated » (Luti) et d'en confronter les résultats. « Ces résultats, qui relèveront davantage de la sociologie et de la géographie urbaine, permettront de comprendre des phénomènes mal connus des économistes, tels que les anticipations immobilières, comme lorsque SFR décide de se délocaliser à Saint-Denis en prévision du prolongement nord de la ligne 14 », illustre Jean-Claude Prager.

Concrètement, la SGP reste volontairement peu prescriptive sur la méthode à mettre en œuvre, tout en spécifiant qu'elle devra se nourrir de « la plus grande rigueur scientifique ». L'établissement public attend a minima « l'organisation régulière, trois fois par an, pendant une durée de trois ans, de séminaires restreints de haut niveau au cours desquels les thèmes principaux en cause seront abordés et débattus en profondeur ». Chacun de ces séminaires fera par ailleurs l'objet d'un document préparatoire puis d'un rapport de synthèse. « Un rapport d'ensemble très détaillé sera élaboré à la fin de la mission », arrête enfin le cahier des charges. ■